



Cheque et interdit bancaire

Par **madnai**, le **14/05/2008** à **22:16**

bONJOUR JAI UN GROS SOUCI VOILA JAVAI FAIT UN CHEQUE A MON AMI SOUS GRANDE CONFIANCE DE 1000 EUROS CELUI CI NE DEVAIT PAS ETRE DEBITE JUSTE DONNEE EN CAUTION MAIS VOILA TOUT CES COMPLIQUE JETAI PARTI DEPUIS QUELQUES SEMAINES ET A MON RETOUR IL YA DEUX JOURS JAI EU DE NOMBREUX COURRIERS QUI ME DISAIT QUE CE CHEQUE AVAIT ETE MIS EN BANQUE ET QUE CELUI CI AVAIT ETE REFUSE ET MISE SOUS INTERDICTION BANCAIRE CELA FAIT ENVIRON 15 JOURS DONC ON M A SUPPRIME MON DECOUVERT JAI UNE GROSSE DETTE JAI PERDU MON TRAVAIL PAR DESSU TOUT JE ME RETROUVE SANS RIEN A CE JOUR A PART MES ASSEDIC JE NAI PAS LES MOYENS DE REAPPROVISIONNER LE COMPTE VOIR MEME QUI A DEBITE LE CHEQUE CAR JE NEN AI AUCUNE IDEE ON MA JUSTE FOURNI LE NUMERO MAIS JE NE CONNAIS PAS LE DEBITEUR POUR ME RAPPROCHER DE LUI ET ESSAYER DE TROUVER UN COMPROMIS OU AUTRE JE SUIS PERDU DE PLUS JE NE SAVAIS PAS QUE JETAI INTERDIT BANCAIRE ET JAI EFFECTUE UN CHEQUE DE 45 EUROS POUR PAYER MON BILLET DE TRAIN EN DEB! UT DE SEMAINE JAI PEUR DES CONSEQUENCES JAI VU QUE CELA EST PASSIBLE DE PRISON JE SUIS TERRIFIE JE NE SAIS QUOI FAIRE C EST LA PREMIERE FOIS QUE JAI DES PROBLEMES FINANCIERS JENE PEUX MEME PAS PRETENDRE A UN CREDIT POUR DIRE DE RETABLIR LA SITUATION CAR JE SUIS INTERDIT BANCAIRE SACHANT QUE JE POURRAIS LE RECUPERER CAR JE VIENS JUSTE DE RETROUVER UN EMPLOI QUI DOIT DEBUTER DANS QUELQUES JOURS SVP AIDEZ MOI A MEN SORTIR JE NESAIS PLUS QUOI FAIRE ET JE NAI PERSONNE VERS QUI ME TOURNER NI EN PARLER

Par **Marion2**, le **15/05/2008** à **17:30**

Déjà, lorsqu'on donne un chèque pour une caution, ce chèque est mis en banque.
Demandez un rendez-vous avec le conseiller financier de votre banque afin qu'il vous dise qui a encaissé ce chèque.
Votre ami, ne vous a pas donné de renseignements à ce sujet ?

Par **frog**, le **15/05/2008** à **18:02**

[citation]JAI VU QUE CELA EST PASSIBLE DE PRISON JE SUIS TERRIFIE [/citation]

Bonjour,

Gardez votre calme et ne désespérez pas. De mémoire, faire des chèques en bois n'est plus un délit. Et si bien qu'il en était encore un, on ne va pas vous foutre en taule pour si peu...

Voyez un peu le genre d'individus qu'on laisse en liberté en France malgré leurs antécédents, ça vous donnera une vague idée du défi que c'est de nos jours que de réussir à aller derrière les barreaux. ;-)

Quant à la solution en soi de votre problème, tenez vous en aux conseils avisés donnés par Laure.